



Offemont



INSCRIPTION AUX ÉTUDES SURVEILLÉES



Priorité aux enfants ayant des besoins particuliers

Nom de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Classe :Enseignant :

Merci de cocher les cases correspondantes :

☐ Lundi

☐ Mardi

☐ Jeudi

Inscription au trimestre :

☐ 1^{er} trimestre

☐ 2^{ème} trimestre

☐ 3^{ème} trimestre

Je m'engage à prendre connaissance et à respecter le règlement intérieur de la Ruche dans lequel se trouve à la fois les règles et tarifs de l'Accueil Collectif de Mineurs et des études surveillées.

L'inscription à l'étude est visible sur le portail Belami.

Signature du représentant légal de l'enfant :

Règlement études surveillées

Un dossier d'inscription à la Ruche est obligatoire (fiche de renseignements + vaccins + attestation extrascolaire...).

1^{ère} période : du 14 septembre 2026 au 17 décembre 2026

2^{ème} période : du 04 janvier 2027 au 30 mars 2027

3^{ème} période : du 1^{er} avril au 24 juin 2027

- Tout enfant inscrit à l'étude doit obligatoirement être présent.
- Les enfants dont le comportement n'est pas adapté seront exclus des études.
- Dans le cas où un instituteur serait absent sur le long terme, l'enfant inscrit aux études, sans devoirs pendant cette période, sera pris en charge par la Ruche de 16h15 à 17h15 en lieu et place de l'étude, pour les enfants inscrits à la Ruche.
- Fin des études à 17h15, après 3 retards des parents l'enfant sera définitivement exclu des études.

	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant et plus
1 jour / semaine	15,00 €	12,50 €	11,25 €
2 jours / semaine	30,00 €	25,00 €	22,50 €
3 jours / semaine	45,00 €	37,50 €	33,75 €
4 jours / semaine	60,00 €	50,00 €	45,00 €

